

Nations Unies. Plusieurs États africains ou asiatiques cherchaient la solution du côté d'une redistribution des sièges plutôt que de leur multiplication, ce qui eût diminué la représentation des États d'Amérique latine et d'Europe occidentale. Malgré tous les efforts déployés par la délégation du Canada et par d'autres délégations en vue de l'acceptation d'un moyen terme, aucune solution ne rallia une majorité suffisante. Le débat prit fin sans avoir abouti à une décision, ce qui compliqua les élections aux sièges vacants.

Commission des questions économiques

La Deuxième Commission de l'Assemblée, celle des questions économiques, a adopté une résolution incorporant l'idée lancée par M. Diefenbaker, premier ministre du Canada, dans son discours du 26 septembre devant l'Assemblée générale, soit celle de la constitution d'une banque alimentaire mondiale. La résolution réclame une étude de la mobilisation des surplus de denrées alimentaires et de leur envoi aux parties du monde qui en ont le plus grand besoin.

La Commission a aussi appuyé la proposition de M. Diefenbaker ayant trait à la création d'une banque mondiale d'experts; elle a développé et établi sur des bases régulières le programme d'essai "OPEX" des Nations Unies pour le recrutement de personnel technique et exécutif sur demande des gouvernements (particulièrement ceux des nouveaux États) qui ont besoin d'aide pour mettre sur pied ou administrer certains services. La Deuxième Commission est l'une de celles qui ont réussi à se rendre au terme de leur besogne avant la prorogation de la session.

Commission des questions sociales

L'une des tâches de la Troisième Commission (questions sociales et humanitaires) consistait à dresser le bilan de l'Année mondiale du réfugié. Le Gouvernement canadien, en plus de faire un important don de farine à l'Office de secours et de travaux pour les réfugiés de Palestine, a contribué à l'Année mondiale du réfugié en accueillant plus de deux cents réfugiés tuberculeux avec leurs familles; il est question, d'ailleurs, qu'il en accueille encore un certain nombre. La tâche principale de cette Commission est de rédiger les pactes des droits de l'homme. Le Canada, qui vient tout juste d'adopter chez lui une déclaration des droits de l'homme, a participé activement à ces travaux, au cours desquels il a tenu à mettre en lumière la position particulière des États fédéraux, dont les pouvoirs sont partagés entre l'autorité centrale et les autorités régionales. Comme la Deuxième Commission, la Troisième a pu achever ses travaux pour le 20 décembre.

Commission de la tutelle

La Quatrième Commission de l'Assemblée, à laquelle sont confiées les questions relatives aux territoires sous tutelle des Nations Unies et au territoire sous mandat du Sud-Ouest Africain, ainsi que les questions coloniales en général, n'a pu